

Développement d'une méthode de Trame Verte et Bleue par un territoire Parc



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

2013-2016

BUDGET

Environ 2 500 € par commune pour les premiers guides communaux

PARTENAIRES

LPO Aquitaine, communes du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre

SITE INTERNET DE L'ACTION

www.parc-landes-de-gascogne.fr/Parc-Naturel-Regional-de-Gascogne/Le-parc-en-actions/Patrimoine-naturel/Continuites-ecologiques

DOMAINE D'ACTION

Accompagnement

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre (33)

PILOTE

Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNR LG)

33, route de Bayonne

33830 BELIN-BELIET

05 57 71 99 99

www.parc-landes-de-gascogne.fr

Nolwenn RAZER

Chargée de mission Trame Verte et Bleue et Atlas Communal de la Biodiversité

n.razer@parc-landes-de-gascogne.fr

Nathalie VILLARREAL

Chargée de mission Patrimoine naturel

n.maumy-nicolas@parc-landes-de-gascogne.fr

La Charte du Parc naturel régional des Landes de Gascogne prévoit de « Définir, préserver et remettre en bon état les continuités écologiques au sein de la Trame Verte et Bleue ». Dans ce cadre, le parc et la LPO Aquitaine ont souhaité développer une méthode simple, innovante et pragmatique pour identifier la Trame Verte et Bleue (TVB) adaptée au territoire du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre.

Cette démarche vise à prendre en compte l'intégralité des zones naturelles à enjeux existantes, à la fois comme habitats permettant aux espèces d'effectuer tout ou partie de leur cycle biologique et aussi comme zones de dispersion et d'échanges. Ces espaces peuvent être perturbés par l'urbanisation (constructions, dérangements liés à la pollution lumineuse, sonore ou chimique, présence de prédateurs domestiqués).

L'objectif de ce travail est d'accompagner les collectivités locales dans la prise en compte des continuités écologiques, notamment au sein de leurs documents d'urbanisme (comme les PLU). En ce sens, un travail participatif de sensibilisation a permis de présenter le réseau écologique ainsi constitué aux élus par l'intermédiaire de réunions en salles et de sorties sur le terrain. Différents outils ont été mis à disposition des acteurs et des communes comme des « Guides pratiques à l'usage des collectivités pour la mise en place de la TVB à l'échelle locale ».

Aujourd'hui, 11 communes ont bénéficié de cet accompagnement et l'enjeu est de pouvoir étendre l'utilisation de cette démarche sur l'ensemble du territoire du parc.

RÉSULTATS OBTENUS

■ Dans cette première expérimentation, la méthode mise en œuvre a permis de mettre en lumière les pressions importantes exercées par la matrice urbaine sur les principaux corridors écologiques du parc, notamment les milieux naturels à enjeux identifiés dans la Charte du parc. Les données produites dans le cadre de cette première phase d'étude sur le territoire du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre ont été utilisées dans le diagnostic de 5 PLU et 1 PLUi. La méthode semble donc être pertinente pour la préservation des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme bien que nous n'ayons pas encore le recul suffisant, notamment sur la phase réglementaire des documents.

■ La méthode est aujourd'hui en voie d'être déclinée sur l'ensemble des communes du parc, avec des adaptations nécessaires compte tenu des spécificités des territoires, notamment en termes de structure de l'habitat.



DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La co-construction avec les élus locaux, lors des rencontres commune par commune, est une phase relativement longue dans la méthode. A l'inverse, le calendrier des documents d'urbanisme, notamment à l'échelle intercommunale via les PLUi, s'accélère, ce qui crée des difficultés à intégrer de manière efficace les résultats de l'étude dans les nouveaux documents. Ceci s'ajoute aux difficultés rencontrées sur la pluralité des méthodes utilisées sur un même territoire entre la structure Parc et les différents bureaux d'études mandatés.

Enfin, la méthode nécessite des compléments pour une mise en œuvre opérationnelle, au-delà des documents de planification afin d'envisager des travaux de restauration.

SOLUTIONS APPORTÉES

L'échelle intercommunale peut permettre un travail plus efficace avec les élus via les Communautés de communes, permettant ainsi d'avancer dans le même mouvement que leur calendrier de planification. De plus, un travail complémentaire est programmé afin d'identifier, au sein de la méthode adoptée et de ses résultats, des moyens de hiérarchiser les continuités écologiques, en distinguant, notamment, celles qui sont à préserver ou à restaurer.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Cette méthode établie par le PNR LG et la LPO

Aquitaine a pour vocation d'être déclinée sur l'ensemble des communes du parc. La méthode choisie restera la même que celle éditée en 2014-2015, avec les adaptations proposées en 2016 sur un autre territoire du parc (*La Trame Verte et Bleue. Application d'une méthode expérimentale sur le territoire des 16 communes du sud-gironde et du Bazadais*), éditées à partir des premiers retours des élus qui ont permis de mettre en évidence certains points à ajuster. Ces adaptations ont notamment concerné la sélection du bâti pour éviter les erreurs présentes dans la base de données Topo de l'IGN (bâtiments inexistantes, etc.) et l'ajustement des pressions urbaines lié à la prise en compte des spécificités territoriales, pour un réseau écologique pertinent et facilement appropriable par les acteurs locaux. La méthode pourra de nouveau évoluer en fonction des résultats cartographiques et des échanges avec les élus sur ce nouveau territoire.

A partir de recherches bibliographiques, de dire d'experts, d'échanges avec les élus locaux, une liste d'actions à réaliser pour la préservation et la restauration du réseau écologique du territoire sera rédigée afin de pouvoir organiser leur mise en œuvre en 2019-2020.

Enfin, une étude sur la Trame Noire est prévue, à partir des premiers travaux sur la Trame Verte et Bleue, en cohérence et en transversalité avec les projets du PNR concernant la Réserve Internationale de Ciel Étoilé.

TÉMOIGNAGE

Il existe une multitude de méthodologies concernant l'identification des continuités écologiques. Il semble que le succès des réseaux écologiques dans les politiques publiques actuelles repose davantage sur leur large acceptation sociale que sur la solidité des bases scientifiques. Ce qui nous apparaît donc important à prendre en compte dans l'élaboration d'une méthode d'identification de ces réseaux, c'est la prise en compte du territoire local et de ses spécificités ainsi que ses enjeux de dialogues qui en découlent. En effet, la notion de Trame Verte et Bleue est un outil de dialogue important entre les acteurs et les domaines d'action (environnement, aménagement, énergie, etc.). Il est donc primordial, pour une appropriation de la démarche par les acteurs locaux, d'impliquer ces derniers le plus en amont possible du projet et de travailler, avec eux, sur une méthodologie pragmatique, simple et transversale.